Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/986

11.2.2026

Avis à l'attention des personnes faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision 2014/119/PESC du Conseil et le règlement (UE) nº 208/2014 du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, de certaines entités et de certains organismes eu égard à la situation en Ukraine

(C/2026/986)

Les informations figurant ci-après sont portées à l'attention de MM. Viktor Ivanovych Ratushniak, Vitalii Yuriyovych Zakharchenko et Serhiy Vitalyovych Kurchenko, dont le nom figure à l'annexe de la décision 2014/119/PESC du Conseil [1] et à l'annexe I du règlement (UE) nº 208/2014 du Conseil [2] concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, de certaines entités et de certains organismes eu égard à la situation en Ukraine.

Le Conseil a reçu des autorités ukrainiennes des informations qui seront examinées dans le cadre de la révision annuelle des mesures restrictives. Les personnes susmentionnées sont informées qu'elles peuvent présenter au Conseil, **avant le 18 février 2026**, une demande visant à obtenir les éléments dont le Conseil dispose concernant leur désignation, à l'adresse suivante:

Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général
RELEX.1
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles
BELGIQUE
Courriel: sanctions@consilium.europa.eu

À cet égard, nous attirons l'attention des personnes concernées sur le fait que la liste des personnes désignées figurant dans la décision 2014/119/PESC et le règlement (UE) nº 208/2014 est révisée à intervalles réguliers par le Conseil.

[1] JO L 66 du 6.3.2014, p. 26.
[2] JO L 66 du 6.3.2014, p. 1.